

RAPPORT DE LA COMMISSION

chargée d'examiner l'objet suivant:

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Anne Papilloud et consorts "Homophobie : combattre cette forme de discrimination"

La commission s'est réunie le 22 mars dans la salle de conférences du Château cantonal à Lausanne. Elle était composée de Mmes et MM. les député-e-s Mireille Aubert, confirmée dans sa fonction de présidente-rapporteuse, Gloria Capt, Claudine Dind, Roxanne Meyer Keller, Anne Papilloud, postulante, Jaqueline Rostan, Maximilien Bernhard, Michaël Buffat et Alain Monod.

M. le conseiller d'Etat Philippe Leuba, chef du Département de l'intérieur (DINT) était accompagné de MM. Siegfried Chemouny, adjoint au chef du Service de la Population (SPOP) et Steve Maucci, secrétaire général adjoint du DINT. Mme Delphine Magnenat Braillard, juriste au SPOP, était chargée des notes de séance. Nous la remercions pour son travail.

Education sexuelle à l'école ou à la maison ?

M. Leuba considère que le canton de Vaud est à la pointe en la matière d'éducation sexuelle en milieu scolaire et que l'on touche ici au domaine privé et intime. Il craint qu'un clivage trop net entre le discours familial et celui dispensé par l'école ne crée davantage de problèmes qu'il n'apporte de solutions. Il se demande s'il n'en va pas plus du confort des parents que de l'intérêt public que de laisser l'école s'occuper de l'éducation sexuelle. En ce qui concerne les mesures envisagées, M. le chef du Département a la conviction que, quelque soit l'appareil étatique déployé, on ne pourra jamais façonner l'opinion publique sur le sujet de l'homosexualité. M. Leuba relève que l'Etat n'a reçu aucune plainte pour maltraitance ou discrimination à caractère homophobe. Les mesures prises par l'Etat sont évolutives ; elles ne sont pas figées, ni arrêtées. La loi ne fait pas évoluer les consciences ; c'est bien un travail de terrain qui les fait évoluer.

Certains députés pensent que si les problèmes de société doivent avant tout se régler en famille, l'homosexualité est un sujet particulièrement difficile et délicat à aborder avec ses proches. L'école a donc un rôle primordial à tenir pour les jeunes qui n'osent pas ou ne veulent pas en parler à la maison. Profa réalise déjà un bon travail mais il n'est pas suffisant.

Un député, père de famille, estime qu'il pourra traiter ce sujet en famille et que l'école doit compléter les informations reçues à la maison et être à l'écoute des élèves lorsque les questions se poseront. Le risque de suicide chez les jeunes homosexuels est évoqué. Que peut faire de plus l'école alors que l'on atteint la limite du cadre privé intime ?

Soutien du Conseil d'Etat aux associations...

La postulante recadre le débat. Son postulat ne demande pas de mesures législatives supplémentaires,

ni de mesures scolaires. Pour elle, l'homophobie ne se réduit pas au nombre de plaintes déposées. D'ailleurs, l'absence de plaintes ne signifie pas la non-existence de situations douloureuses. Le postulat n'est pas centré sur l'école, mais bien sur la demande que "le travail des associations sur le terrain soit soutenu par le Conseil d'Etat" notamment par sa participation aux Assises souhaitées. Elle rappelle qu'à Genève, les autorités cantonales ont accepté de parrainer la journée sur l'homosexualité organisée par les associations en septembre 2009.

Concernant les mesures de soutien, M. Leuba estime que le Conseil d'Etat ne peut pas faire plus que ce qu'on lui propose. M. le chancelier a reçu, en date du 1er décembre 2009, une lettre de PREO, groupe de travail qui organise des journées de réflexion et d'action sur l'homosexualité et l'homophobie, pour proposer au Conseil d'Etat une rencontre avec les milieux concernés. Une rencontre est agendée le 26 mars prochain. M. Leuba se dit prêt à faire plus, mais pour l'instant, il n'a reçu aucune demande concrète.

...et aux Assises

M. le conseiller d'Etat déplore que bon nombre de ces Assises ne débouchent sur rien de concret. "Connaît-on les suites des Assises tenues à Genève ? La situation y est-elle maintenant nettement différente de celle du canton de Vaud ?" M. Leuba est favorable à des Assises si elles s'assortissent d'un programme précis et concret avec, au final, des résultats.

Pour la postulante, des Assises ne débouchent pas forcément sur du concret et cite en exemple celles tenues en matière d'intégration. Par contre, la présence du Conseil d'Etat fait partie du processus de reconnaissance.

M. le conseiller d'Etat souligne que les Assises sur l'intégration ont débouché sur des projets sérieux avec les communes. Pour l'instant les informations qu'il détient ne lui permettent pas de savoir si les Assises vaudoises sur l'homosexualité prévues ont des objectifs concrets. Si tel est le cas, le Conseil d'Etat les soutiendra.

Conclusions

Les propos tenus par le conseiller d'Etat pendant la séance de commission, la rencontre fixée avec PREO ainsi que son ouverture par rapport à des Assises proposant un programme "précis et concret" ont rassuré quelques membres de la commission insatisfaits par le rapport du Conseil d'Etat.

Le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Anne Papilloud et consorts "Homophobie : combattre cette forme de discrimination" est accepté par 4 voix contre 3 et 2 abstentions.

Annexes:

Des journées romandes contre l'exclusion basée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre

Groupe de travail : "Prévenir l'exclusion basée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre chez les jeunes"

Bussigny, le 14 avril 2010.

La rapportrice :
(Signé) *Mireille Aubert*

Des journées romandes contre l'exclusion basée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre

Notre projet de journées de réflexion et d'action s'inspire de l'expérience genevoise (voir encadré au verso), tout en la complétant et l'élargissant. Les journées que nous voulons organiser auront une **vocation romande** et auront lieu en deux temps. Les thèmes et questions que nous souhaitons voir abordés vont au-delà du simple concept d'homophobie (voir au verso).

Un premier événement - sur une journée, une demi-journée ou une soirée - aura lieu dans tous les cantons romands qui souhaiteront y prendre part. Il sera suivi d'un second événement, qui aura pour but de réunir à Lausanne - lieu central en Suisse romande - toutes les parties prenantes du premier événement. La thématique qui nous préoccupe concerne un grand nombre d'acteurs/trices, ce à différents niveaux et bien au-delà des barrières politiques. Notre volonté est donc de trouver des solutions en **partenariat** avec un nombre élargi de ces personnes, dans tous les cantons romands:

- des **personnalités politiques**, tous partis confondus;
- des représentant-e-s de l'**administration** concerné-e-s par ces questions (affaires sociales, jeunesse, éducation, santé, droits humains, etc.);
- Les **professionnel-le-s** en contact direct avec les jeunes (enseignant-e-s, infirmier-es et psychologues scolaires, éducateurs/trices, médiateurs/trices et animateurs/trices-santé, intervenant-e-s dans la promotion de la santé et la prévention en milieu scolaire, policiers/ères, etc.) et leurs responsables (chef-fe-s d'établissement, etc.);
- Les **associations** et organisations concernées (associations LGBT* et de défenses des droits humains, associations de parents d'élèves, syndicats d'enseignant-e-s, de policiers/ères, d'éducateurs/trices, etc.);
- Les **chercheurs/euses** et expert-e-s scientifiques spécialisé-e-s dans cette thématique (médecins, psychologues, sociologues, etc.)

Tou-te-s ces acteurs/trices pourront prendre part aux groupes de travail aboutissant à ces journées, afin de trouver des **solutions concertées** tenant compte des **réalités du terrain**. Pour que ces journées aient une efficacité réelle et puissent, à leur terme, proposer des mesures concrètes, **elles devront être largement préparées en amont**. Des groupes de travail sur les divers sous-thèmes dérivant de la thématique générale devront donc être constitués rapidement (dès le début 2010), afin de dresser un état des lieux de la situation et d'élaborer des pistes ou des solutions envisageables. Ces groupes pourront par exemple consacrer leur travail aux questions du matériel d'information à disposition des lieux accueillants des jeunes, des manuels scolaires, des actions possibles dans les écoles, de la formation des enseignants et des autres intervenants auprès des jeunes, des problèmes spécifiques aux milieux populaires, des rôles des différentes associations, etc.

Les journées elles-mêmes, qui pourraient avoir lieu dans la **première moitié de 2011**, consisteront donc en une discussion collective sur les propositions faites par les différents groupes de travail et, pour les autorités politiques ou les organismes cantonaux qui y seraient favorables, en la signature d'**engagements officiels** relatifs aux mesures à mettre en place.

* «LGBT» désigne les personnes homosexuelles (lesbiennes et gays), bisexuelles et transgenres

Groupe de travail: «Prévenir l'exclusion basée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre chez les jeunes»

Qui nous sommes...

Nous sommes un groupe de travail indépendant composé de personnes issues d'horizons divers, notamment des domaines de la défense des droits des personnes LGBT* et des droits humains, de la santé, de l'éducation, de la formation et de la recherche. Le groupe a été lancé par les associations LGBT faitières Pink Cross et LOS.

Ce qui nous préoccupe...

Nous nous intéressons aux thèmes de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre, et souhaitons mettre au point des moyens permettant d'identifier, puis de résoudre les problèmes auxquels doivent faire face les personnes du fait de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre réelle ou supposée, ou les personnes qui se posent des questions sur leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, en particulier les jeunes. Ces moyens doivent permettre de faire reculer l'homophobie, ainsi que les autres formes d'incompréhensions, d'intolérance et de rejets liés à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre, notamment à l'école mais aussi dans la société en général.

Notre objectif prioritaire :

des journées romandes de réflexion et d'action

Notre groupe est sensible à la diversité des points de vue sur les moyens à mettre en place et convaincu que ceux-ci doivent être définis en collaboration avec tous les acteurs concernés par la thématique. De ce fait, nous voulons réunir des acteurs divers lors de journées qui permettront de proposer des mesures concrètes, concertées et efficaces de lutte contre ces différentes formes d'incompréhensions, d'intolérance et de rejet. Nous décrivons plus en détails ce projet au verso.

* «LGBT» désigne les personnes homosexuelles (lesbiennes et gays), bisexuelles et transgenres

L'expérience genevoise

La volonté d'organiser des journées de réflexion et d'action est apparue au sein de notre groupe il y a deux ans et demi environ. En réaction à la publication d'affiches homophobes en mai 2007 à Genève, le projet d'organiser des assises a ensuite été transmis au législatif de la Ville de Genève, dans le cadre d'une motion. Celle-ci ayant été acceptée à l'unanimité moins une abstention, l'organisation des assises sur le thème de l'homophobie a été confiée aux associations LGBT genevoises, qui ont organisé les 4-5 septembre 2009 les premières «Assises genevoises contre l'homophobie». Celles-ci ont permis de discuter de cette thématique dans un cadre cantonal et délaborer un certain nombre de mesures à prendre. L'événement a été porté par un comité de soutien présidé par Jean-Philippe Rapp et constitué notamment des exécutifs *in corpore* du Canton et de la Ville de Genève, de membres de l'Assemblée fédérale et de personnalités comme Ruth Dreifuss, Chapatte, Jacques Harnard, Massimo Lorenzi, Claude Torracinta et Roger de Weck. Plus de 70 intervenants et 700 personnes y ont pris part.

Contact

Groupe de travail PREO
c/o Secrétariat romand de Pink Cross
Case postale 63
1211 Genève 21
Tél. 022 731 50 40
Email: preo@gmail.com